Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260908-2026_62-DE

Délibération n°1
-

2026-62 | Marché de travaux – Rénovation de l'espace socio-culturel – Lot n°02 - Avenant n°1

L'an deux mil vingt-six, le huit du mois de septembre à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 4 septembre 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Philippe ROJO

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Vote	
Pour	15
Contre	13
Abstention	15

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Marie-Joseph BLANDIN, Jacques DÉSIGNÉ, Carole CHÉNAIS, Bruno GUÉRINEAU, Yann DUBOIS, Régis RIVIÈRE, Virginie ROUXEL, Arnaud COUÉ, Julie MADOUASSE, Charlène ROLLO, Philippe ROJO.

Absent(s) : *Christelle MABON (pouvoir à Carole CHÉNAIS), Clément ALLAIRE (pouvoir à André BOUDART).*

Monsieur Yann DUBOIS, intéressé par l'affaire, quitte la salle.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations n°2026-07 en date du 2 février 2026 et n°2026-25 en date du 10 mars 2026 relatives aux résultats de l'appel d'offre du marché de travaux concernant la rénovation de l'espace socio-culturel.

Le conseil municipal a attribué le lot n°02 – *Charpente bois - Bardage* à la SAS La maison DUBOIS sise 1, rue des Marais – ZA Les Rosais à Sixt-sur-Aff (Ille-et-Vilaine), pour un montant de travaux s'élevant à 120 168,26 € HT. Cependant, des travaux supplémentaires imprévus se sont révélés nécessaires en cours d'exécution, notamment :

- Le doublage des pannes de la charpente existante à la demande du lot couverture, compris calage
- La mise en place de deux poteaux sous la ferme pour renforcement
- La location de nacelle

Par conséquent, ces modifications entraînent une incidence financière sur le montant du marché public en :

- augmentant son montant de : 22 777,82 € HT
- portant le montant du lot à : 142 946,08 € HT

soit une variation de 18,95% par rapport au montant initial.

Mod. 540730 - 04/22 Fabregue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260908-2026_62-DE

C'est pourquoi, L'Atelier d'Architecte du Bourgeais (SCOP AAB), le maître d'œuvre, propose de signer un avenant afin de modifier le montant de ce marché public.

En tenant compte de cet avenant, le montant total des entreprises retenues serait de :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
01	SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE	85 705,35 €	102 846,42 €
02	**SAS LA MAISON DUBOIS**	**142 946,08 €**	**171 535,29 €**
03	SMAC	169 913,52 €	203 896,22 €
04	MENUISERIE DANILO GUY	48 413,52 €	58 096,22 €
05	MENUISERIE DANILO GUY	62 907,08 €	75 488,50 €
06	MENUISERIE DANILO GUY	132 985,94 €	159 583,13 €
07	SAS LME ELECTRICITE	69 711,14 €	83 653,37 €
08	FROIDANIEL SCFO	130 275,00 €	156 330,00 €
10	SARL LES CARREAUX DE LANVAUX	30 298,57 €	36 358,28 €
11	SAS DEBAYS	20 339,20 €	24 407,04 €
12	*Non attribué*	-	-
13	SAS ERMHES	17 386,95 €	18343,23 €
14	DFD OUEST	22 560,54 €	27072,65 €
15	FROIDANIEL SCFO	48 520,48 €	58 224,58 €
16	I.S.A.	22 737,00 €	27 284,40 €
17	LEBLANC SCENIQUE SAS	7 245,00 €	8 694,00 €
18	FRANCOIS METALLERIE	21 780,00 €	26 136,00 €
19	ID VERDE	23 000,00 €	27 600,00 €
	TOTAL	**1 056 725,37 €**	**1 265 549,33 €**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R2123-1 et suivants,

VU la délibération n°2026-07 en date du 2 février 2026 portant résultats de l'appel d'offre du marché de travaux relatif à la rénovation de l'espace socio-culturel,

VU la délibération n°2026-25 en date du 10 mars 2026 portant rectification d'une matérielle des résultats de l'appel d'offre du marché de travaux relatif la rénovation de l'espace socio-culturel,

VU le marché public d'un montant de 120 168,26 € HT conclu avec La maison Dubois pour le lot n°02,

CONSIDERANT que des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires en cours de chantier à savoir :

- Le doublage des pannes de la charpente existante à la demande du lot couverture, compris calage
- La mise en place de deux poteaux sous la ferme pour renforcement
- La location de nacelle

CONSIDERANT que ces modifications entraînent une plus-value de 22 777,82 € HT, portant le montant du lot n°2 de 120 168,26 € HT à 142 946,08 € HT, soit une augmentation de 18,95 %,

CONSIDERANT que ces modifications ne constituent pas une modification substantielle au sens du Code de la commande publique,

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260908-2026_62-DE

CONSIDERANT la proposition d'avenant n° 1 du lot n°02 transmise par L'Atelier d'Architecte du Bourgeais, le maître d'œuvre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **ACCEPTE** l'avenant n°1 du lot n°02 – *Charpente bois - Bardage,* du marché de travaux susvisé, défini comme suit :

Lot n°02 – Charpente bois - Bardage (SAS La maison DUBOIS)			
	Marché initial	**Avenant n° 1**	**Nouveau montant du marché**
Montant HT	120 168,26 €	+ 22 777,82 €	**142 946,08 €**

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026, chapitre 23,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 8 septembre 2026,

Le secrétaire de séance,
Philippe ROJO

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN)

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT